

168354 COMMUNE DE L'ISLE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN
Echelle : 1/1'000
0 5 10 20 40 m

PLAN D'AFFECTATION DU HAMEAU DE VILLARS-BOZON

Approuvé par la Municipalité
L'Isle, le 17 août 2020
Syndique A.-L. Rime
Secrétaire Jordan

Soumis à l'enquête publique
du 12 septembre 2020 à 14 octobre 2020
Au nom de la Municipalité
Syndique A.-L. Rime
Secrétaire Jordan

Adopté par le Conseil communal
L'Isle, le 30 mars 2021
Président J. Hostettler
Secrétaire D. Pasche

Approuvé par le Département compétent
Canton de Vaud
Lausanne, le 23 MAI 2022
La Cheffe du Département

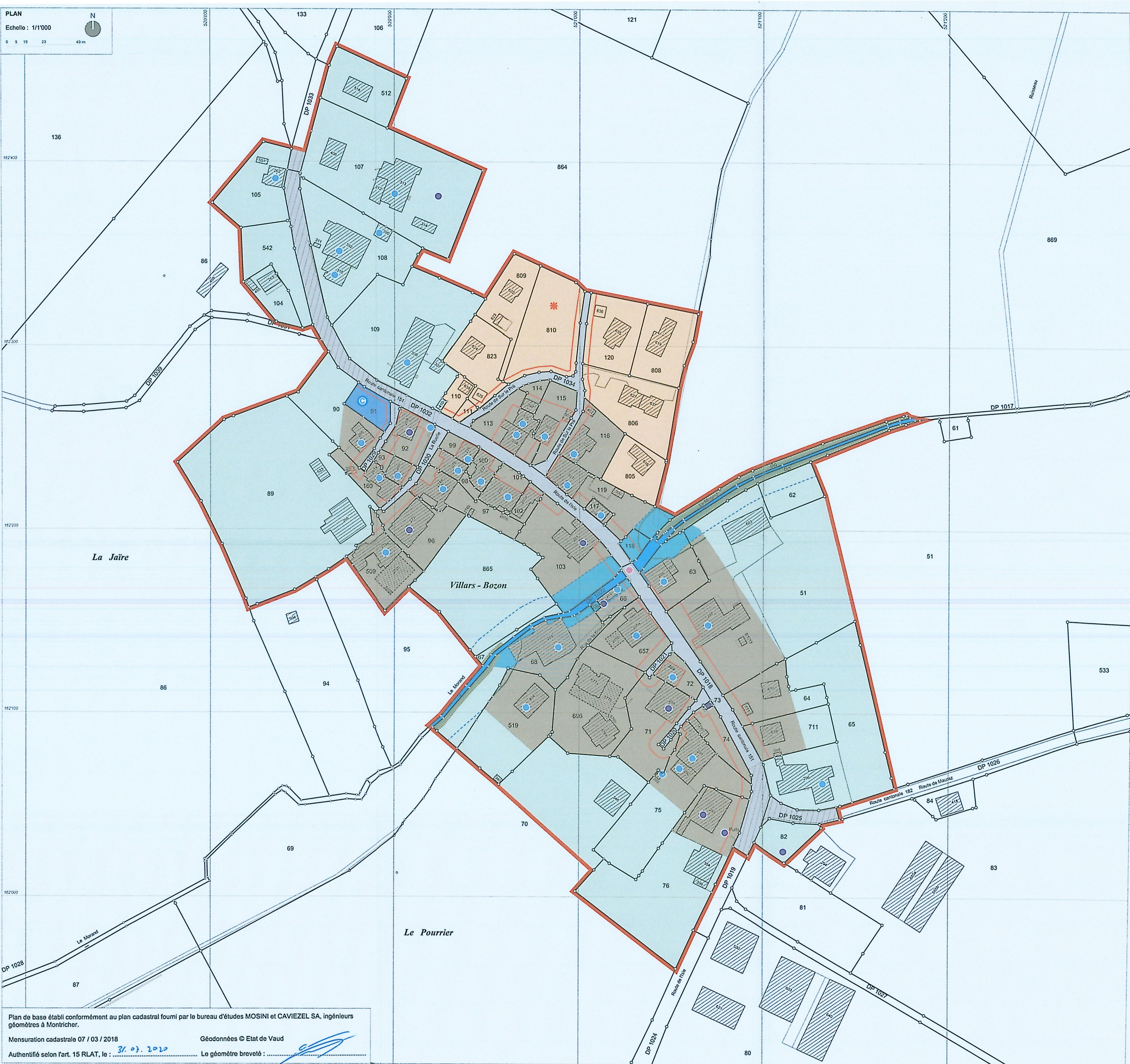
Entrée en vigueur le 5 JAN. 2022

Dossier n° 1455
Version du (Département) 30.03.2021
09.06.2022
PLAREL LAUSANNE



LEGENDE

- Périmètre du plan du hameau de Villars-Bozon
- Zone centrale 15 LAT B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT A
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - lettre d'identification du secteur
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Zone de verdure 15 LAT B
- Zone agricole 16 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Aire forestière 18 LAT / lisière constatée le 10.06.2014 par l'inspecteur forestier
- Construction recensée - note 2 au recensement architectural
- Construction recensée - note 3 au recensement architectural
- Construction recensée - note 4 au recensement architectural
- Limite des constructions en bordure du domaine public
- Limite des constructions en lisière
- Secteur de restrictions particulières "inondation"
- Espace réservé aux eaux (art. 41a OEaux)
- ✱ Parcelle concernée par la garantie de la disponibilité des terrains à bâtir



Plan de base établi conformément au plan cadastral fourni par le bureau d'études MOSINI et CAVIEZEL SA, ingénieurs géomètres à Montricher.
Mensuration cadastrale 07 / 03 / 2018 Géodonnées © Etat de Vaud
Authentifié selon l'art. 15 RLAT, le : 31.07.2020 Le géomètre breveté :
Eléments du cadastre hors de la limite communale mentionnés à titre indicatif